

Permis d'Urbanisme CODT AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE ANNEXE 26

Le Collège communal fait savoir est saisi d'une demande de Permis d'Urbanisme CODT au nom de Christian BODSON	et
Fils S.A. demeurant Oufny 61 à 4987 STOUMONT pour la régularisation de la modification du relief du sol pour un	ne
zone de stockage sur un terrain situé Oufny, 62 à 4987 Stoumont, et cadastré 4e division, section A n°45A-47-49	E-
49F.	

et présente les caractéristiques d'enquête suivantes : situé en zone agricole au plan de secteur et la demanderesse n'est pas une société à vocation agricole ;

- Art. D.IV.40 les demandes impliquant une ou plusieurs dérogations au plan de secteur ou aux normes du guide régional

L'enquête publique est organisée conformément à l'article D.VIII.7 du Code du Développement Territorial.

Le dossier peut être consulté durant la période d'enquête à **l'accueil** de l'Administration, à l'adresse suivante : Administration communale de Stoumont, Route de l'Amblève, 41 à 4987 Stoumont :

- Les lundi, mercredi et vendredi de 8 h 15 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16 h, le mardi de 8 h 15 à 12 h 30;
- Ou sur rendez-vous à prendre au moins 24 h à l'avance avec le service « Urbanisme » au 080/29.26.56

Pour information, le Service Urbanisme est fermé du 15 juillet au 15 août.

L'enquête publique est ouverte le 12.07.2024 et clôturée le 26.08.2024.

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au Collège Communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Administration communale de Stoumont, Route de l'Amblève, 41 à 4987
 Stoumont ;
- par télécopie au numéro 080/29.26.69
- par courrier électronique à l'adresse suivante : <u>ann-sophie.moes@stoumont.be</u>

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant la même période sur rendez-vous auprès du Service « Urbanisme » ou lors de la séance de clôture de l'enquête.

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu le 26.08.2024 à 11:00 à la commune.

Par le Collège,

Le Directeur général, Le Bourgmestre,

H. Snackers D. Gilkinet